

Championnat Départemental des ensembles Gymnastique Rythmique 04 et 05 Février 2012

Complexe sportif des Roches
rue du stade
91720 MAISSE

DIR DC
DF DN



**CHAMPIONNATS DE L'ESSONNE
DIVISIONS FEDERALES, NATIONALES
CRITERIUM ET INTERREGIONALES**

4 & 5 février 2012

Complexe Sportif des Roches

rue du Stade

91720 MAISSE

Samedi 4 février 2012

14h00 Réunion des Juges

15h00 DIR3 P + DC2 P + DC4 B // DC1 P + DC4 M + DC4 JS

16h30 *Palmarès*

17h00 DC2 M + DC2 C // DC2 B + DC2 JS

18h45 *Palmarès*

Dimanche 5 février 2012

9h00 Réunion des Juges

10h00 DIR2 BM + DC1 C + DC1 J + DC1 S // DC1 B + DC1 M + DIR 2 JS

12h30 *Palmarès*

14h00 DFE

DC3 BM // DC3 CJS

DF1 B + DF1 M + DF2 TC // DF2 BM + DF1 C + DF1 J + DF1 S

DN

16h30 *Palmarès*

Clubs représentés : Ballainvilliers, Breuillet, Briis\Forges, Corbeil Essonnes, Evry, Ferté-Maise, Juvisy/Orge, Mennecy, Morsang/Orge, Paray Vieille Poste, Ris Orangis, Saint Germain lès Arpajon, Verrières le Buisson, Wissous.

INFOS PRATIQUES, RECOMMANDATIONS

Accès aux vestiaires et aux salles : l'accès est réservé strictement aux gymnastes et aux entraîneurs. Les parents ne sont pas autorisés à y accéder.

Les droits d'engagement sont à régler par les clubs dès leur arrivée, par chèque à l'ordre du CDGE : 15 euros pour les duos, 24 euros pour les ensembles.

Chaque CD doit comporter, lisiblement écrit, le nom du club en entier et la catégorie (règlement technique). Elles sont à déposer à l'accueil au moins 1 heure avant le début de la rotation.

Feuilles D1D2 pour les DF1, DF2, DN, DC1, DIR2 : en 4 exemplaires, à déposer à la réunion des Juges de samedi.

Contrôle des engins : Chaque gymnaste se présente spontanément au contrôle des engins.

Jurys : les clubs sont tenus de fournir au minimum un juge licencié pour toute la durée de la compétition : signaler les juges qui connaissent les imposés DC4. Tous les juges doivent assister, munis de leur carnet de juge, à la réunion des juges. **Les noms des juges sont à envoyer au CDGE avant le 27 janvier 2012.**

Les forfaits doivent être signalés au plus tôt à Dominique Cordier au 01 60 77 67 47. Les forfaits donneront lieu au paiement des engagements. Déposer les certificats médicaux éventuels au poste des engagements.

Esprit sportif : la commission technique recommande aux clubs de sensibiliser leurs supporters à soutenir de façon positive leurs gymnastes, sans manifestations antisportives.

Restauration : une buvette, organisée par le club de La Ferté-Maise, sera à la disposition des participant(e)s et des familles.